

## Conseil Municipal du 16 janvier 2007

**Contrat de Maîtrise d'œuvre de l'église :** Les travaux de restauration de l'église ont été retenus par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et ont été évalués par l'architecte des Bâtiments de France à 75 762,30 euros HT. Un maître d'œuvre est désigné pour la surveillance des travaux. 2 cabinets spécialisés « monuments historiques » ont été consultés. La proposition du cabinet Coston, pour un montant de 3 000 euros étant la mieux disante, elle est retenue à l'unanimité.

**Assistance à maîtrise d'ouvrage DDE – diagnostic de sécurité :** La D.D.E. va établir un diagnostic de sécurité à notre demande pour plusieurs rues de Courville qui présentent un danger en raison de la vitesse excessive des véhicules. Les rues concernées sont : Georges Fessard, Aristide Briand, des Canaux, Thiers et Illiers. La mission se déroulera en deux phases. Le forfait de rémunération est de 6 450 euros HT. Paiement à 50 % à chacune des phases. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour établir ce diagnostic et autorise le Maire à signer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la D.D.E.

**Enfouissement des réseaux et aménagement du parking rue des planches – Maîtrise d'œuvre :** La commune souhaite réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux électriques et de téléphone dans la rue des Planches et procéderait dans le même temps à la réalisation du parking, du gymnase et à la réfection totale de la chaussée et des bordures de trottoirs. Voici les propositions reçues : Le cabinet Empreur - 240 000 euros HT de travaux et 9,02% de taux de rémunération (TR) ; Le cabinet Iris-Conseil-MOCS - 491 000 euros HT et 8,50 % de TR ; et la DDE - 240 000 euros HT de travaux et 7 % de TR. Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de maîtrise d'œuvre à la D.D.E. et autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

**Travaux de mise en place câblage et centrale Deltador Rue Carnot :** La commission travaux a étudié les devis pour la fourniture et pose d'une centrale Deltador afin de régulariser le chauffage de la salle rue Carnot, lorsque le local n'est pas occupé, notamment la nuit et les week-ends. Le Conseil Municipal approuve le projet des travaux et sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aide aux communes (FDAIC) 2007. Le coût des travaux a été estimé à 7 595,51 euros TTC (dont 1 500 euros de subventions Département FDAIC et 6 095,51 euros d'autofinancement). Ces travaux seront réalisés dans l'année 2007.

**Pose de 3 destratificateurs salle Pannard :** Monsieur Pépin expose que des travaux sont nécessaires à la salle Pannard, afin d'améliorer le rendement du chauffage par la pose de trois destratificateurs, permettant à la chaleur de ne pas stagner en plafond, ce qui est le cas actuellement en raison de la hauteur de celui-ci. Le Conseil Municipal approuve le projet des travaux et sollicite à cet effet une subvention au titre du FDAIC 2007. Le coût des travaux s'élève à 7 543,17 euros TTC (dont 1 500 euros de subvention Département FDAIC et 6 043,17 euros d'autofinancement).

**Réfection du bardage au gymnase Klein :** Des travaux de restructuration du bardage existant sur les 4 façades du gymnase Klein, comprenant le désamiantage, sont nécessaires en raison de la vétusté des matériaux. Le Conseil Municipal approuve le projet des travaux et sollicite à cet effet une subvention au titre du FDAIC et une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. Le cabinet d'architecture Caudron-Chauvet-Trémel a estimé les travaux à 203 000 euros, auxquels s'ajoutent 20 300 euros d'honoraires d'architecte donc le montant total des travaux s'élève à 267 066,80 euros TTC (dont 44 660 euros de subventions DGE ; 30 000 euros de subvention FDAIC ; 148 000 euros d'emprunt et 44 406,80 d'autofinancement).

**Extension du gymnase Klein :** Le Conseil Municipal a décidé l'extension du gymnase Klein, nécessaire pour le rangement du matériel des différentes sections sportives et principalement des tapis. Le Conseil Municipal approuve le projet des travaux et sollicite à cet effet une subvention au titre du FDAIC 2007 et une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. Le cabinet d'architecture Caudron-Chauvet-Trémel a estimé les travaux de cet agrandissement à 238 500 euros auxquels s'ajoutent 23 850 euros d'honoraires d'architecte donc le montant total des travaux s'élève à 313 770,60 euros TTC (dont 78 705 euros de subventions DGE ; 30 000 euros de subventions FDAIC ; 150 000 euros d'emprunt et 55 065,60 euros d'autofinancement).

**Travaux d'aménagement de la salle Pannard (Cuisine – Extension – Loges) :** Le cabinet d'architecture Caudron-Chauvet-Trémel de Dreux a réalisé un projet de travaux de rénovation de la salle polyvalente. Cette réhabilitation est nécessaire et importante et le maire donne lecture de la notice descriptive et estimative des travaux dont le détail est le suivant : Aménagements extérieurs - rue Pannard et accès, Ravalements parties existantes conservées, Aménagement cuisine / sanitaires hommes et femmes, VRD et parkings, Matériels de cuisine, Aménagement du bar, Ouvertures sur la perception et ouvertures des anciens sanitaires sur la salle, Aménagement balcon en régie son et lumière, Extension des loges et réfection des sols de la scène. Ces aménagements ont été estimés à 350 300 euros HT, auxquels s'ajoute 42 036 euros d'honoraires de l'architecte. Le Conseil Municipal accepte le principe de réhabilitation de la salle et sollicite à cet effet une subvention au titre du FDAIC 2007 et une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. Le montant des travaux s'élève à 469 233,86 euros TTC (dont 117 700,80 euros de subvention DGE ; 30 000 euros de subventions FDAIC ; 117 700,80 euros de subventions régionale SIPAC ; 126 000 euros d'emprunts et 77 832,26 euros d'autofinancement).

**Travaux de voirie :** Des devis ont été sollicités pour la réfection des voies communales suivantes : rue Masselin, voie entre la rue de Beauce et la rue Charles Péguy et rue des Planches. Le Conseil Municipal sollicite l'obtention d'une subvention au titre du FDAIC (dépense subventionnable HT plafonnée à 115 000 € au taux de 25 % soit 28 750 € pour les trois projets).

**Réfection du château d'eau :** Les travaux d'étanchéité de la cuve du château d'eau doivent être impérativement effectués en 2007 en raison de la dégradation du bâtiment. La commission travaux a retenu le devis de l'entreprise Travaux Spéciaux Mournes (T.S.M.) qui s'élève à 104 574,65 euros TTC. Le Conseil Municipal donne son accord pour ces travaux et sollicite une subvention auprès du Conseil Général, au titre des subventions eau potable dont le taux est de 30 % du montant HT des travaux. En raison de l'urgence des travaux, le Maire demandera l'autorisation au Président du Conseil Général, de pouvoir commencer les travaux avant l'attribution de la subvention.

**Assistance maîtrise d'ouvrage pour « Les Bords de l'Eure » :** Par délibération du 7 novembre 2006, le Conseil Municipal a mandaté le maire pour signer la maîtrise d'ouvrage relative à la surveillance des VRD des 12 parcelles. Il est demandé de bien vouloir rapporter cette décision qui n'est plus nécessaire du fait que la D.D.E. a fait savoir que la première convention signée en 2004 comprenait la réalisation de plus de 50 lots et que 33 seulement ont été réalisés suite au résultat des fouilles archéologiques. Les 12 dernières parcelles seront donc surveillées par la D.D.E. sans complément de rémunération par rapport à la 1<sup>ère</sup> tranche. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.